



Édition du 4 mai 2018

## Un mot sur la collégialité

Si l'enseignement est le plus beau métier du monde, l'enseignement au collégial ne fait pas exception! Quelle chance de pouvoir jouer un grand rôle dans tous les aspects qui touchent aux programmes, d'être responsable de la qualité de l'enseignement, d'avoir son mot à dire sur les sujets touchant l'éducation, et d'être consulté et entendu par la partie patronale qui souhaite avoir l'avis du personnel enseignant sur une foule de sujets! Ce n'est pas toujours le cas dans les usines et autres entreprises, et même aux autres paliers d'enseignement. Ici, nous travaillons en collégialité! Cependant, les occasions pour discuter ne sont pas toujours nombreuses : si les comités de programme se réunissent du lundi au jeudi en fin de journée, ce n'est que le mercredi midi qu'il est possible de se rencontrer dans les réunions départementales ou les assemblées syndicales. Les enseignantes et les enseignants qui en profitent pour offrir des heures de disponibilité à leurs étudiants ou pour terminer la préparation de cours et la correction ratent malheureusement une chance unique de participer à l'élaboration d'une institution à leur image, qui refléterait leurs valeurs. On ne vous reprochera jamais d'accorder la priorité aux étudiants, mais votre participation aux discussions sur la qualité des programmes et de l'enseignement vise aussi à leur offrir une meilleure éducation.

Votre Exécutif

## Votre satisfaction est importante

Parce que le quorum des assemblées générales augmentera à 45 personnes avec l'entrée en vigueur des nouveaux statuts et règlements, l'Exécutif du Seeco souhaite encourager la participation active de ses membres aux AG. Vous êtes donc invités à répondre à ce sondage. L'Exécutif veut entendre ses membres afin de mieux répondre à leurs besoins. Répondre au plus tard le 9 mai.

<https://goo.gl/forms/51KRkf7ePvm1qa973>

# RÉSUMÉ D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEECO

## AGA

Nous rappelons que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 30 mai, et que les comités sont priés d'envoyer leur bilan annuel au plus tard le 14 mai.

## COMITÉS DE PROGRAMME

Comme prévu, la question des balises pour les comités de programme (CP) a été abordée. La discussion qui a eu lieu en assemblée met en évidence la volonté des membres de limiter l'encadrement des CP à ces seules balises. Un projet de résolution allant en ce sens sera soumis lors de la prochaine AG, le 9 mai.

2 MAI 2018

## DÉCISIONS DIVERSES

### Statuts et règlements du SEECO - suites

Un avis de motion a été adopté pour mettre en place des mesures transitoires nécessaires à la mise en œuvre de nos nouveaux statuts.

Ainsi, il a été entendu que, lors de l'assemblée générale annuelle du 30 mai prochain, deux (2) postes au Comité des relations de travail (CRT) et un (1) poste à la Commission des études (1) soient soustraits des mises en candidature habituelles afin de permettre au Comité exécutif du SEECO 2018-2019 de nommer lui-même ses représentants à ces postes réservés, et ce, conformément aux nouveaux statuts qui entreront en vigueur le 15 août prochain. Toujours par souci de conformité, des élections à la présidence d'assemblée seront tenues.

### Élections

Des enseignantes et des enseignants ont été élus à divers comités.

Comité de sélection des projets de mobilité étudiante 2018-2019 :  
Mélanie Rousseau et Nadine Séguin ont été élues.

Nous les remercions pour leur engagement.

## PROJET DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2018-2019

La surembauche de l'année en cours est d'environ 6 ETC. La surembauche cumulative est d'environ 20 ETC. C'est dire que l'entente conclue l'année passée visant à résorber une partie de la surembauche n'a pas donné les résultats escomptés. Il faudra en conclure une autre cette année afin de ne pas avoir à en résorber la totalité. Il faudra aussi décider où seront appliquées les ponctions. Enfin, la partie patronale a déjà annoncé des mesures visant à maximiser l'utilisation des ressources pour l'année prochaine.



---

« C'est jacquelinesque ! »

– un membre tentant de qualifier une forte propension à ordonner et à officialiser les choses

« ...je m'aime beaucoup... »

– un prof de bio barbu

---

## À nous la parole

L'équipe du Plus-Mot vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, dessins, vidéos, liens, ...

[seeco@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:seeco@cegepoutaouais.qc.ca)

**Mandat du Plus-Mot : Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autre nous intéressant en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement.**  
(AG 26 octobre 2016)